



MAIRIE DE GELLES

46 Grand'Rue
Le Bourg
63740 GELLES
Tel : 04.73.87.80.20
Mail : mairie-de-gelles@orange.fr

A Gelles, le 23 mars 2021

Monsieur Le Préfet,
Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le projet d'exploitation de géothermie, sur la commune de Saint-Pierre-Roche, suscite de nombreuses inquiétudes pour notre commune.

L'implantation de cette centrale est repoussée au plus près des limites de notre commune. Elle va se trouver à 400m des villages de « La Vendeix » et de « La Miouze » (2 hameaux gellois) et à 150m de la rivière « La Miouze ».

De plus 2 forages à une profondeur de 3 500m s'étendront largement dans les sous-sols de notre commune. De par la topographie des lieux (vallée de la Miouze), seuls les habitants de notre commune seront directement impactés par les nuisances visuelles, sonores, olfactives....

Ce projet impose encore de nouvelles contraintes à nos exploitants agricoles déjà durement impactés par des conditions économiques difficiles.

Gelles est une commune rurale dont le développement est axé en partie sur le tourisme et la nature. De nombreux gîtes et locations saisonnières, à ce jour en plein développement, seraient dévalorisés par la proximité de cette centrale.

Nos administrés sont également très préoccupés par les risques de sismicité plus importants au fond des puits.

Nous ne sommes pas opposés à la transition énergétique mais nous nous faisons écho des tensions locales.

Nous vous joignons également la délibération prise en Conseil Municipal le 11 février 2021.

Nous sollicitons votre bienveillance et souhaitons vivement que l'étude d'un autre site impactant moins les populations et l'environnement soit envisagée.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Luc GOURDY,
Maire de Gelles

*P.O. l'adjoint
J.L. Touzeix
Touzeix*



Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le 12/02/2021

ID : 063-216301630-20210211-2021_003-DE

République Française
Département PUY DE DOME
Commune de GELLES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/02/2021

Référence
2021_003

Objet de la délibération
Projet de centrale géothermique sur la Commune de Saint Pierre Roche

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Date de la convocation
04/02/2021

Date d'affichage
04/02/2021

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DU PUY DE DOME

Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2021 et le 11 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE Salle du haut sous la présidence de GOURDY Luc, Maire

Présents : M. GOURDY Luc, Maire, Mmes : BARLOT Christelle, COMBRE Nathalie, PETIT Marie-Jo, ROUDAIRE Brigitte, SALES Christine, MM : ANDANSON René, COURTEIX Anthony, DENIS Jean-Louis, FAURE Richard, FLANDIN Jean, IZARD Bruno, MAZAL Jean, TOURREIX Jean-Luc

Absent : M. ECLACHE Patrice donne pouvoir à M. GOURDY Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. TOURREIX Jean-Luc

Objet de la délibération : Projet de centrale géothermique sur la Commune de Saint Pierre Roche

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'implantation d'une centrale de géothermie portée par la société TLS Géothermics conjointement avec la société Storengy sur la commune de Saint Pierre Roche qui est mitoyenne avec la commune de Gelles. Cette centrale va se situer dans la vallée de la Sioule à 350m des premières habitations de notre commune et à 300m de la rivière « la Miouze ». Seuls les habitants de la commune de Gelles vont être impactés directement par la vue, le bruit mais aussi probablement par les odeurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Déploire le manque de communication de ce projet vu la proximité avec notre commune
- S'oppose à ce projet à cet emplacement

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/02/2021
Le Maire
Luc GOURDY

